

ARCHIVES

C.I.J.

Communiqué n° 64/4
(non officiel)

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, sont mis à la disposition de la presse :

Les audiences publiques consacrées aux exceptions préliminaires en l'affaire de la Barcelona Traction, Light and Power Company Limited (nouvelle requête : 1962) (Belgique c. Espagne) s'ouvriront le 11 mars 1964 à 10 h.30.

Au début de l'audience, seront installés les quatre nouveaux membres de la Cour élus au mois d'octobre 1963 par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies : sir Muhammad Zafrulla Khan, MM. Luis Padilla Nervo, Isaac Forster et André Gros. On trouvera en annexe les biographies de ces juges.

Ils prononceront la déclaration solennelle prévue aux articles 20 du Statut et 5 du Règlement.

Avant d'entendre les plaidoiries relatives aux exceptions préliminaires en l'affaire de la Barcelona Traction, Light and Power Company Limited (nouvelle requête : 1962), la Cour procédera à l'installation de MM. Enrique C. Armand-Ugon, ancien président de la Haute Cour de justice de l'Uruguay, et Walter J. Ganshof van der Meersch, avocat général à la Cour de cassation de Belgique, professeur à l'Université libre de Bruxelles, qui, conformément à l'article 31 du Statut de la Cour, ont été respectivement désignés par les Gouvernements espagnol et belge pour siéger comme juges ad hoc en l'affaire. On trouvera en annexe les biographies de ces juges.

Les Parties seront représentées devant la Cour comme suit :

Espagne :

Agent :

M. Juan M. Castro-Rial, conseiller juridique du ministère des Affaires étrangères,

Avocats et conseils :

M. Roberto Ago, professeur de droit international à l'Université de Rome,

M. Paul Guggenheim, professeur de droit international à l'Université de Genève,

M. Antonio Malintoppi, professeur de droit international à l'Université de Camerino,

M. Paul Reuter, professeur de droit international à l'Université de Paris,

Sir Humphrey Waldock, C.M.G., O.B.E., Q.C., professeur de droit international à l'Université d'Oxford (chaire Chichele),

Conseils

Conseils : M. Maarten Bos, professeur de droit international à l'Université d'Utrecht,
M. Jorge Carreras, professeur de droit de la procédure à l'Université de Pampelune,
M. Eduardo G. de Enterría, maître des requêtes au Conseil d'Etat,
M. Federico de Castro y Bravo, conseiller juridique au ministère des Affaires étrangères,
M. Antonio de Luna García, conseiller juridique au ministère des Affaires étrangères,
M. José María Trías de Bes, conseiller juridique au ministère des Affaires étrangères,
Secrétaire : M. Mariano Baselga y Mantecón, premier secrétaire de l'ambassade d'Espagne à La Haye.

Belgique :

Agent : M. Yves Devadder, juriconsulte du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur,
Conseils : Mme Suzanne Bastid, professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris,
M. Henri Rolin, professeur honoraire à la Faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles et professeur associé à la Faculté de droit de Strasbourg, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles,
M. Georges Sauser-Hall, professeur honoraire des universités de Genève et de Neuchâtel,
M. Jean Van Ryn, professeur à la Faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles et avocat à la Cour de cassation de Belgique,
M. Angelo Piero Sereni, professeur à la Faculté de droit de Bologne, membre du barreau italien ainsi que du barreau de l'Etat et du barreau fédéral de New York,
Sir John Foster, Q.C., membre du barreau anglais,
M. Eli Lauterpacht, membre du barreau anglais, lecturer à l'Université de Cambridge,
Conseil adjoint et secrétaire : M. Michel Waelbroeck, chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles,
Conseils-experts en droit espagnol : M. Leonardo Prieto Castro, doyen honoraire et professeur à la Faculté de droit de Madrid,
M. José Giron Tena, professeur à la Faculté de droit de Valladolid.

La Haye, le 11 mars 1964.

Sir Muhammad ZAFRULLA KHAN

Né le 6 février 1893. Bachelor of Arts (avec mention) de l'Université du Pendjab (1911), Bachelor of Laws (avec mention) de l'Université de Londres (1914), Docteur en droit (honoris causa) Cambridge (1937), inscrit au barreau de Lincoln's Inn (Londres, 1914). A exercé la profession d'avocat à la Haute Cour de Lahore (anciennement Inde, maintenant Pakistan) (1914-1935). Membre de l'Assemblée législative du Pendjab (1927-1935). Délégué aux conférences de la table ronde concernant les réformes à effectuer en Inde, Londres, 1930-1931 et 1932. Ministre de l'Education, de la Santé et des Questions foncières, Inde, 1932. Délégué au comité mixte des deux Chambres chargé d'examiner les réformes constitutionnelles en Inde, Londres, 1933. Ministre des Chemins de fer et du Commerce, Inde, 1935-1938. Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Travail, Inde, 1938-1939. Ministre de la Justice et des Fournitures de guerre, Inde, 1939-1941. Chef de la délégation de l'Inde à l'Assemblée de la Société des Nations, décembre 1939. Juge à la Cour suprême de l'Inde, 1941-1947. Ministre de l'Inde auprès du Gouvernement du Tchoung-King sur détachement de la Cour suprême, 1942. Conseiller constitutionnel de S.A. le Nabab de Bhopal, juin 1947-décembre 1947. Ministre des Affaires étrangères du Pakistan, décembre 1947-octobre 1954. Juge à la Cour internationale de Justice de 1954 à 1961, à laquelle il a été élu pour la période restant à courir du mandat de Sir Benegal Rau; Vice-Président de la Cour de 1958 à 1961. Représentant permanent du Pakistan auprès des Nations Unies, août 1961-février 1964. Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, dix-septième session, 1962-1963.

M. PADILLA NERVO

Né à Zamora, Michoacán (Mexique) en 1898.

Titres universitaires :

Diplômé de la Faculté de droit de l'Université nationale du Mexique et de la Faculté de droit de la George Washington University de Washington. A suivi les cours de la Faculté de droit et de sciences sociales de l'Université de Buenos Aires (Argentine) et de la London School of Economics and Political Science. Docteur honoris causa de l'Université de Toulouse (France).

Carrière :

A exercé les fonctions de secrétaire d'ambassade ou de chargé d'affaires à Buenos Aires, Washington, Londres et Madrid. Nommé Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire en 1933, a représenté le Mexique, en cette qualité, aux Etats-Unis, au Salvador, au Costa Rica, au Panama, en Uruguay, au Paraguay, aux Pays-Bas, au Danemark et à Cuba. Promu au rang d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en 1945, a représenté le Mexique au Comité exécutif de la Commission préparatoire des Nations Unies à Londres. Représentant permanent du Mexique auprès des Nations Unies de 1946 à 1952. Dans le Gouvernement mexicain, a exercé, de 1952 à 1958, les fonctions de sous-secrétaire d'Etat à l'éducation nationale et aux beaux-arts, de secrétaire adjoint au travail et à la prévoyance sociale et de secrétaire aux affaires étrangères. Lors de conférences internationales, a exercé les fonctions suivantes : représentant du Mexique à la

Conférence

Conférence internationale du Travail (Genève) 1938, à l'Assemblée de la Société des Nations (Genève) 1938 et à la Conférence des Nations Unies sur l'alimentation et l'agriculture, tenue à Hot Springs (Virginie) en 1943; conseiller technique de la délégation mexicaine à la Conférence interaméricaine sur les problèmes de la guerre et de la paix, tenue à Chapúltepec (Mexique) en 1945; conseiller de la délégation mexicaine à la Conférence des Nations Unies sur l'organisation internationale (San Francisco), avril 1945; chef de la délégation du Mexique à la Commission préparatoire des Nations Unies (Londres), août 1945; membre de la délégation mexicaine à la première partie de la première session de l'Assemblée générale des Nations Unies (Londres), 1945; membre de la délégation mexicaine à l'Assemblée de l'UNESCO (Londres); représentant du Mexique au Comité exécutif de la Commission préparatoire de l'UNESCO (Londres); chef de la délégation mexicaine à la dernière Assemblée générale de la Société des Nations (Genève), 1946; représentant du Mexique au Conseil de sécurité des Nations Unies (Londres-New York), 1946; représentant du Mexique à la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies (New York), 1946; membre et vice-président de la délégation mexicaine à la deuxième partie de la première session de l'Assemblée générale (New York); chef de la délégation mexicaine à la première session extraordinaire de l'Assemblée générale, avril-mai 1947; chef de la délégation mexicaine à la deuxième session de l'Assemblée générale, septembre-novembre 1947; chef de la délégation mexicaine à la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale, avril-mai 1948; premier Président de la Commission intérimaire ("Petite Assemblée") des Nations Unies, 1948; chef de la délégation mexicaine à la première partie de la troisième session de l'Assemblée générale, septembre-décembre 1948; chef de la délégation mexicaine à la deuxième partie de la troisième session de l'Assemblée générale, avril-mai 1949; représentant du Mexique au Conseil de tutelle, 1947-1949; Vice-Président du Conseil de tutelle, 1949; chef de la délégation mexicaine à la quatrième session de l'Assemblée générale (New York), 1949; chef de la délégation mexicaine à la dixième session du Conseil économique et social; chef de la délégation mexicaine à la cinquième session de l'Assemblée générale (New York), 1950; membre de la Commission des bons offices créée par la résolution 498 (V) de l'Assemblée générale, 1951; chef de la délégation mexicaine à la sixième session de l'Assemblée générale (Paris), 1951; Président de l'Assemblée générale à sa sixième session (Paris), 1951; chef de la délégation mexicaine à la septième session de l'Assemblée générale (New York), 1952; chef de la délégation mexicaine à la huitième session de l'Assemblée générale (New York), 1953; chef de la délégation mexicaine à la dixième Conférence interaméricaine (Caracas) 1954; chef de la délégation mexicaine à la neuvième session de l'Assemblée générale (New York), 1954; chef de la délégation mexicaine à la réunion commémorative du dixième anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies, tenue à San Francisco du 20 au 25 juin 1955; membre de la Commission du droit international (Genève), mai 1955; chef de la délégation mexicaine à la dixième session de l'Assemblée générale (New York), 1955; Président d'honneur de la troisième réunion du Conseil interaméricain de juristes (Mexique), janvier-février 1956; chef de la délégation mexicaine à la onzième session de l'Assemblée générale (New York), 1956; Vice-Président de la Commission du droit international à sa neuvième session (Genève), avril-juin 1957; chef de la délégation mexicaine à la douzième session de l'Assemblée générale (New York), 1957; chef de la délégation mexicaine à la treizième session de l'Assemblée générale (New York), 1958; représentant permanent du

Mexique

Mexique auprès des Nations Unies, 1er décembre 1958; Président de la Commission du désarmement des Nations Unies, septembre 1959; chef de la délégation mexicaine à la quatorzième session de l'Assemblée générale (New York), 1959; Président de la Commission du droit international à sa douzième session (Genève), 1960; chef de la délégation mexicaine à la quinzième session de l'Assemblée générale.

M. Isaac FORSTER

Né à Dakar (Sénégal), le 14 août 1903.

Carrière :

Attaché au Parquet général de l'Afrique occidentale française, le 30 décembre 1930; juge suppléant, mars 1933; substitut du procureur à Conakry (Guinée), juin 1933; procureur de la République à Lomé (Togo), juillet 1942; conseiller à la Cour des comptes de l'Afrique occidentale française, janvier 1947; président de Chambre à la Cour d'appel de l'Afrique occidentale française, septembre 1957; secrétaire général du Gouvernement du Sénégal, 1958; premier président de la Cour suprême du Sénégal à Dakar (qui réunit la Cour de cassation, le Conseil d'Etat et la Cour des comptes), 1960; membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations internationales du travail, novembre 1958; membre de la Commission instituée en vertu de l'article 26 de la Constitution de l'Organisation internationale du Travail pour examiner la plainte déposée par le Gouvernement du Ghana au sujet de l'observation par le Gouvernement du Portugal de la Convention (No 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957, 1961 et 1962.

M. André GROS

Né à Douai (France), le 19 mai 1908.

Titres universitaires :

Docteur en droit et lauréat des Facultés de droit de Lyon et Paris.

Carrière :

Assistant à la Faculté de droit de Paris, 1930; chargé de cours à la Faculté de droit de Nancy, 1934 et de Toulouse, 1937; agrégé de droit public, 1938; en mission à l'Université de Rio de Janeiro 1939; professeur titulaire, 1942; conseiller juridique du Comité national français, Londres, 1943; conseiller juridique de l'Ambassade de France à Londres, 1946; jurisconsulte du Ministère des affaires étrangères, depuis 1947; membre de la Commission permanente d'arbitrage entre le Danemark et la Grèce, depuis 1949; membre de la Cour permanente d'arbitrage, 1950; délégué à la Commission centrale du Rhin depuis 1950; président de la Commission permanente de conciliation et d'arbitrage entre le Danemark et la Turquie depuis 1953; conseiller d'Etat en service extraordinaire depuis 1954; associé de l'Institut de droit international; membre du Comité de direction du Centre français de droit comparé; membre de la Commission du droit international depuis 1961; agent du Gouvernement de la République française devant la Cour internationale de Justice dans six affaires;

conseil

conseil devant la Commission de conciliation franco-thaïlandaise, 1946; agent devant le tribunal arbitral chargé de juger l'affaire de l'or albanais, 1951; agent devant la Commission permanente de conciliation franco-suisse pour deux différends, 1954; agent devant la Commission de conciliation franco-italienne, 1955; conseil dans l'affaire du Lac Lanoux devant le tribunal arbitral franco-espagnol, 1957; délégué de la France à la Commission des Nations Unies pour les crimes de guerre, 1943; au Comité d'étude de la réforme de la Cour permanente de justice internationale, 1944; à la Commission consultative européenne, 1944; président de la Commission interalliée sur les spoliations, 1945; délégué au Conseil des Ministres des affaires étrangères, 1946-1955; à la Conférence de la paix, 1946; à la Conférence de Belgrade sur le statut du Danube, 1948; à la Conférence des Six sur le plan Shuman, 1950; à la Conférence au sommet, Genève, 1955; à la Conférence de Londres sur le canal de Suez, 1956; président de la Commission juridique pour le traité sur la Moselle, 1956; président de la délégation française aux deux Conférences de Genève sur le droit de la mer, 1958 et 1960; membre de la délégation française à diverses Assemblées générales des Nations Unies et au Conseil de sécurité.

Ouvrages publiés :

Survivance de la raison d'Etat, Paris, 1932, 390 pages; Les problèmes politiques de l'Europe, Londres, 1943, 160 pages (traduction espagnole à Buenos Aires, 1943); Le Statut international de l'Egypte, Revue de droit international, 1937; La Conférence de Montreux et le statut des étrangers en Egypte, Chronique au Dalloz, 1937; L'immunité de juridiction de l'Etat, Gazette du Palais, 1938; La condition juridique de l'Allemagne, Revue générale de droit international public, 1947; Le recours contre les décisions d'organismes internationaux, dans "Mélanges Georges Scelle", 1950; Remarques sur la conciliation internationale, dans "Mélanges Achille Mestre", 1956; I metodi di protezione degli interessi nazionali nelle comunità economiche europee, dans la Comunità Internazionale, 1958, No 2; Commentaire de la sentence d'arbitrage du lac Lanoux, Revue générale de droit international public, 1958; La négociation diplomatique dans "Les Affaires étrangères", 1959; La Convention de Genève sur les pêcheries, cours à l'Académie de droit international de La Haye, 1959; Entre deux Conférences sur le droit de la mer, dans "Mélanges J. Basdevant", Paris, 1960; Textes et Documents diplomatiques, en collaboration avec Paul Reuter, 500 pages, Paris, 1960; L'Organisation internationale de la sécurité de la navigation aérienne, Eurocontrol, 1961.

M. Enrique C. ARMAND-UGON

Né à Colonia Valdense (Uruguay) le 10 août 1893.

Licencié ès lettres et sciences en 1912, docteur en droit et en sciences sociales en 1918; procureur en 1918; juge au Tribunal de première instance en 1920; juge à la Cour d'appel en 1938 et Président de la Haute Cour de Justice en 1949.

Délégué de l'Uruguay à la douzième session ordinaire de la Société des Nations à Genève en 1931; délégué des juristes uruguayens à la deuxième Conférence interaméricaine des juristes tenue à Rio-de-Janeiro en 1943; chef de la délégation de l'Uruguay à la première

partie

partie de la troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue à Paris en 1948; délégué de l'Uruguay et de Costa-Rica à la première réunion du Conseil interaméricain des juristes tenue à Rio-de-Janeiro en 1950; chef de la délégation de l'Uruguay à la cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue en 1950.

Juge à la Haute Cour de Justice de 1945 à 1951. Membre de commissions nationales pour la rédaction des codes de procédure et de commerce de 1933; de 1929 à 1933 membre du Conseil de la Faculté de droit et des sciences sociales.

Juge à la Cour internationale de Justice de 1952 à 1961.

3 juin 1961 : Membre de la Commission d'enquête instituée en vertu de l'article 26 de la Constitution de l'OIT pour examiner la plainte déposée par le Gouvernement du Ghana au sujet de l'observation du Gouvernement du Portugal de la Convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957.

7 mars 1962 : Président de la Commission d'enquête instituée en vertu de l'article 26 de la Constitution de l'OIT pour examiner la plainte du Gouvernement du Portugal au sujet de l'observation par le Gouvernement du Libéria de la Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930.

M. Walter J. GANSHOF van der MEERSCH

Né à Bruges (Belgique), le 18 mai 1900.

Procureur du roi à Bruxelles de 1937 à 1940; auditeur général près la Cour militaire de Belgique de 1940 à 1947; avocat général à la Cour de cassation de Belgique depuis le 14 février 1947. Agent honoraire du gouvernement belge près les tribunaux arbitraux mixtes belgo-allemand, belgo-autrichien, belgo-bulgare et belgo-hongrois, institués respectivement par les articles 304 du traité de Versailles, 256 du traité de Saint-Germain, 188 du traité de Neuilly et 239 du traité de Trianon. Professeur ordinaire à l'Université de Bruxelles depuis 1938; titulaire, à la Faculté de droit, des Chaires de droit constitutionnel belge, de droit public et de droit public approfondi. Professeur à la Faculté internationale de droit comparé à Luxembourg, enseignement : droit constitutionnel comparé. Président du Centre interuniversitaire belge de droit public; président de l'Institut d'études européennes de l'Université de Bruxelles; vice-président du Centre interuniversitaire belge de droit comparé; titulaire de la chaire de droit des Organisations européennes à la Faculté de droit de Bruxelles.

Auteur de nombreuses publications.